



# Compte rendu CGT-AFPA

**CSE-E du 17 septembre 2024**

Membres de la délégation CGT :

Thierry MERDY  
Laure GIRARD  
Isabelle BOULLON  
Martial MIRAILLES

Elu titulaire  
Elue titulaire - Excusée  
Elue suppléante  
Représentant syndical

Membres de la direction :

Julie GIBOUIN  
Conor MARCUS

DRH et DRA  
Directeur Régional des finances

**En l'absence de la nouvelle Directrice Régionale, la DRA préside le CSE-E, suite au pouvoir donné par la DG**



- **Déclaration du CSE transformée en motion** 11 avis favorables / 11

Motion du 17 septembre 2024

Les salariés de l'AFPA ont reçu une info flash le 4 septembre 2024 annonçant une série de nominations pour les établissements Bretagne et Pays de la Loire.

Ces nominations constituent un changement majeur d'organisation de la hiérarchie régionale qui impacte l'ensemble de l'établissement. Ce changement majeur aurait dû, pour la représentation du personnel de l'établissement des Pays de la Loire, faire l'objet d'une information préalable du CSE-E.

Lors du CSEE du mardi 17 septembre 2024, l'ensemble des élus du CSEE des Pays de la Loire et des représentants syndicaux déplorent l'absence de Madame Evelyne BONET nommée Directrice Régionale le mercredi 04 septembre. Nous n'avons pas été informés de cette vacance.

En plus du mépris pour l'instance et les salariés qu'elle représente, ces derniers n'ont pas d'information sur l'étendue à terme de cette réorganisation. L'instance s'interroge sur les dates auxquelles ces nominations seront effectives. Toutes ces questions restent en attente et nous exigeons 13 jours après leurs annonces d'obtenir des clarifications honnêtes.

- **Déclaration de la CGT**

Déclaration CGT au CSE-E des Pays de la Loire du 17.09.24

La délégation CGT est surprise de ne pas voir apparaître deux de ses questions à l'ordre du jour du CSE-E.

Pour rappel voici ces deux questions :

- Lorsqu'un salarié de l'AFPA, tout emploi confondu, est convié à un jury d'examen, ceci dans le respect du code du travail :
  - o Quelles démarches doit-il effectuer ?
  - o Auprès de qui ?

- Combien de jour par an peut-il être libéré ?
- Comment est valorisé le temps de travail supplémentaire lors des préparations de sessions et durant la certification ?

Ce sont des questions de salariés portées par des élus, et il nous paraît important d'y répondre afin de connaître le processus et d'avoir une équité de traitement sur tous les sites. C'est pour cela que nous les reposerons en « questions diverses » sur ce même CSE-E. Sans réponse ce jour, nous les reposerons au prochain CSE-E.

### **Pour la CGT :**

Le 18 septembre, lendemain du CSEE, notre délégation apprend que M. Plaquevent et Mme Bonet (nouvelle directrice régionale) étaient simultanément à la Direction Régionale Pays de la Loire. La venue de Mme BONET à la DR aurait pu coïncider quant à sa présentation par Monsieur Plaquevent aux membres du CSE-E en ouverture de séance.

Concernant les 2 questions portées par La délégation CGT et n'étant pas à l'ordre du jour de ce présent CSE-E, ces questions seront maintenues pour le mois d'octobre.

## **1. Informations du président**

### **Nationale :**

- Mercredi 4 septembre 2024, la DG a communiqué aux salariés de l'AFPA les nouvelles nominations pour les régions Bretagne et Pays de la Loire. Concernant la Direction Régionale Pays de la Loire, la prise de fonction de la Directrice sera le 1<sup>er</sup> octobre 2024. La DG a donné pourvoir à la DRA afin qu'elle préside le CSE des Pays de La Loire aujourd'hui.

### **Régionale :**

- Inauguration du village des solutions de St Herblain vendredi 13 septembre 2024. Le centre de St Herblain a accueilli des éventuels partenaires pour une présentation de la démarche « Village des solutions »
- Suite aux nominations, la DRA se félicite que les 2 régions soient dissociées afin de mieux travailler sur le territoire ligérien.

### **Pour la CGT :**

La délégation CGT-Afpa souhaite vous faire part de son profond étonnement et de son inquiétude quant à la situation préoccupante concernant l'image du centre de Saint Herblain, notamment en lien avec l'inauguration du « Village des Solutions ». Il est à souligner une nette dégradation des infrastructures, du manque d'entretien du centre de Saint Herblain qui s'est intensifiée depuis plusieurs mois. Cela impacte à la fois le bien-être des salariés, des stagiaires et pire encore, la perception extérieure, notamment par les éventuels partenaires lesquels ont été confrontés à une image peu valorisante du centre.

## **2. Information consécutive aux ajustements organisationnels de La Direction Régionale des Pays de la Loire**

Un retour est fait sur la communication de la Direction Générale réalisée par mailing concernant les nominations en régions et au national. Pour la DRH/DRA, l'organisation évolutive à venir est une bonne nouvelle. Cela fait 7 ans que le pilotage des deux régions Pays de la Loire et Bretagne est réalisé par la même équipe de direction et ceci avec deux enjeux territoriaux différents, ce qui n'est pas des plus simple.

Le 1<sup>er</sup> octobre, la région aura une direction unique. Le souhait est de stabiliser les équipes au 1 janvier 2025. La fonction et les missions du DRA dépend du fonctionnement de la DR. L'organisation des salariés qui travaillent sur les 2 régions (gestion compta, certification ...) va se faire selon leurs choix et selon les besoins. Peut-être que certains postes resteront mutualisés sur les deux régions. L'idée n'est pas de déstructurer le fonctionnement mais de l'ajuster, de l'améliorer...

**Pour la CGT :**

Cela fait maintenant des années que la délégation CGT-Afpa sollicite la direction générale pour que les régions Bretagne et Pays de la Loire redevienne des entités distinctes. Nous n'aurons pas la prétention de croire avoir été entendu, mais il semble que ce changement organisationnel vise à clarifier les rôles et à mieux répondre aux enjeux spécifiques de chaque région. L'annonce du 1er octobre, avec la création d'une direction indépendante pour chaque région devra permettre une meilleure adaptation aux besoins spécifiques locaux. La stabilité des équipes est également cruciale pour assurer la continuité et l'efficacité des services. Aujourd'hui, la Direction reconnaît que ce rapprochement n'a pas facilité le travail, ce qui valide en quelque sorte, ce que notre délégation a toujours dénoncé. La délégation CGT-Afpa sera vigilante quant à la mise en place de cette nouvelle organisation, car il serait incongru de voir l'organisation actuelle totalement bouleverser, alors qu'il faut tout mettre en œuvre pour l'ajuster et l'améliorer.

### 3. Suivi économique

- % du chiffre d'affaires par financeur par rapport aux objectifs, pour notre région :

Date de CSE	CSE Mars 2024	CSE Avril 2024	CSE Mai 2024	CSE Juin 2024	CSE Juillet 2024	CSE Août 2024	CSE de Sept 2024
Dates des chiffres finalisés	Octobre 23	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Chiffres non communiqués ce jour
<b>EPIC</b> (MNSP, VAE, réfugiés, migrants...)	- 5 %	- 2 %	- 24 %	- 15 %	- 10 %	- 4 %	
<b>Accès à l'emploi</b> (Conseil régional, Pôle emploi, LADOM, ...)	- 13%	- 17 %	- 24 %	- 20 %	- 23 %	- 23 %	
<b>Entreprises</b> (CPF transition pro, CPF, POE, alternance, ...)	- 9 %	- 22 %	- 11 %	- 4 %	- 6 %	- 6 %	

- Nombres de stagiaires par centre en Pays de la Loire fin juillet 2024

	Juin 2023	Juillet 2023	Aout 2023	Sept 2023	Nov. 2023	Janv. 2024	Févier 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juillet 2024	Août 2024
St Nazaire	179	158	190	169	177	222	223	248	253	254	193
St Herblain	204	197	204	196	228	225	242	198	187	206	193
Angers	149	118	108	117	132	129	109	109	91	82	94
Doué la F.	114	85	81	107	119	119	139	124	111	72	53
Cholet	69	69	69	100	104	103	78	66	66	57	52
Le Mans	235	217	201	264	261	243	244	225	211	169	172
La Roche/Y	103	63	66	110	94	116	116	62	81	58	55
Fontenay	272	264	262	239	283	346	305	299	292	255	242

<b>Le Comte</b>											
<b>Total</b>	1325	1171	1181	1321	1398	1503	1446	1331	1292	1153	1099

- Les projets de cession de m2 ou de locaux ne sont pas finis. Seul Doué est à terme.
- Les chiffres HTS d'août 2024 sont supérieurs à ceux d'août 2023

### Pour la CGT :

Pour la délégation CGT-Afpa, le constat de ce que dit le directeur financier met en lumière les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la cession des bâtiments prévue dans le cadre du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI). Contrairement aux prévisions, cette démarche s'avère plus complexe, notamment pour le centre de Laval, qui reste sous la responsabilité de l'Afpa. Ce centre continue à poser problème avec des intrusions, des vols et des incendies réguliers, nécessitant des interventions fréquentes. En ce qui concerne le centre d'Angers, il est évoqué la possibilité de conserver ou d'être contraint de garder la parcelle dite "Casino" si une reprise d'activité venait à avoir lieu. Le Directeur financier souligne que rien n'est encore arrêté, ce qui laisse la situation ouverte à d'éventuels ajustements. Cette situation semble renforcer le sentiment d'incertitude, tant sur le plan immobilier que sur la gestion des ressources et des activités des centres concernés.

Pour la délégation CGT-Afpa, l'inquiétude est grande puisque le gouvernement n'est toujours pas, assuré donc pas de budget alloué pour l'instant.

Le nombre de stagiaires dans nos centres n'a jamais été aussi bas !

## 4. Suivi de l'emploi

- **Point sur le nombre de salariés (effectifs réels) :** CDI et CDD en Pays de La Loire

	Mars 2022	Septembre 2022	Février 2023	Août 2023	Juillet 2024
<b>CDI</b>	231	225	198	224	230
<b>CDD</b>	85	81	95	82	32
<b>Total</b>	<b>316</b>	<b>306</b>	<b>293</b>	<b>306</b>	<b>262</b>

- 165 jours de **présence des itinérants** en Pays de La Loire en août 2024

### Pour la CGT :

La DRH/DRA annonce l'impossibilité d'exposer ce jour les chiffres concernant la sous-traitance pour cause de carence de ressource. La délégation CGT-Afpa reste soucieuse concernant la gestion par les services RH des retours de salariés après une période d'arrêt. Il est d'une évidence que certaines pratiques ne respectent pas toujours les règles en vigueur, ce qui va justifier notre attention pour accompagner et informer les salariés.

Pour la délégation CGT-Afpa, le nombre de salariés qui continue à diminuer est une réelle inquiétude.

## 5. Ambition territoire 2023

Amélie PLAUT (responsable de projet) intervient en appui à la DRA.

### Chronologie



### Finalité

Comme en 2021, « Ambition Territoire. Saison 2 » est :

- Le **projet stratégique du centre**
- Un **outil managérial, qui assure la cohésion, le sens du travail**
- Un **outil de pilotage, par le suivi des plans d'actions**

**Véritable feuille de route stratégique**, issue d'une analyse des enjeux des parties prenantes - notamment ceux identifiés par la Stratégie Territoriale de mai 2022 - Ambition Territoire Saison 2, est aussi un outil managérial et de pilotage qui s'inscrit dans la stratégie nationale et les orientations régionales.

**Ce document de référence partagé et co-construit avec les équipes et la région, marque l'ambition de l'ancrage territorial des centres dans la perspective du Village des solutions**

### Les orientations régionales des Pays de La Loire sont :

- Maintenir notre exigence d'équilibre financier et de maîtrise budgétaire
- Identifier la diversification de nos sources de financement avec l'apprentissage et le CPS en leviers stratégiques de développement
- Améliorer le pilotage proactif de l'exploitation (moyen de saturation, production, ...)

### Pour la CGT :

Concernant le centre d'Angers, appelé « Antenne », il semble que nous ne pouvons pas obtenir certaines informations financières apparemment confidentielles. Le fait que le Directeur financier ait refusé de divulguer le montant du loyer pour le partenaire Pepina peut poser un obstacle pour l'analyse comparative de la rentabilité. Cela nous bride pour évaluer le coût potentiel de la mise en place de nouvelles formations en tenant compte de cet aspect financier fantôme.

## 6. Point facility management en Pays de La Loire : reconduction du marché

Les réponses des prestataires aux appels d'offres ont été obtenues. Il y a uniquement deux candidats. Ces candidatures sont actuellement à l'étude, à la suite des mémoires techniques reçus mi-août 2024. Des modifications au cahier des charges ainsi que le périmètre du contrat Bouygues ont été revu.

### **Pour la CGT :**

Concernant l'item de Facility Management il est évident que la situation décrite par les élus suscite des frustrations, notamment en ce qui concerne l'efficacité des services de maintenance sous-traités à Bouygues et les attentes non satisfaites par rapport aux économies et améliorations promises initialement avec la mise en place du Facility Management. Il est à signaler que, depuis la contractualisation avec la société Bouygues, l'entretien du patrimoine n'a pas connu d'améliorations significatives. Certaines actions ne sont pas effectuées, tandis que d'autres, émises hors contrat, sont facturées à des tarifs très élevés. Cela suggère un manque de transparence ou de clarté sur les prestations couvertes par le contrat initial et celles qui ne le sont pas.

## **7. Point trésorerie**

Vote des saisies des procès-verbaux de juin et juillet 2024 par un prestataire extérieur.

6 avis favorables

5 abstentions

### **Pour la CGT :**

La délégation CGT-Afpa tient à exprimer sa contestation relative au sujet de la gestion des comptes rendus du CSE-E, ainsi que des ajustements non consensuels survenus entre la direction et le syndicat majoritaire CFE-CGC.

Le secrétariat du CSE-E tenu exclusivement par le syndicat CFE-CGC, rencontre des embarras pour la production des comptes-rendus de séances plénières des CSE-E. La secrétaire absente depuis plusieurs mois maintenant est remplacée légalement par le secrétaire de la CSSCT-E, lequel est également secrétaire adjoint du CSE-E.

Au-delà des votes en abstention des syndicats CGT-Afpa – SNFOFPA et de la CFDT Afpa, votes qui pouvaient tout aussi bien apparaître comme négatifs. En effet, en région Pays de la Loire, jamais il n'a été sollicité d'entreprise extérieure pour la rédaction des comptes rendus de CSE-E. Cette tâche a toujours été réalisée et assumée par les élus tenant le bureau du CSE-E. Il est à noter que le montant financier mensuel pour cette prestation est de 1260 €TTC pour 7h00 de prise de notes. Cette dépense devrait être très largement évitée, puisque le CSE-E a également l'outil d'enregistrement vocal qui permet la retranscription très précise des échanges entre direction et élus. Il a été demandé à la direction de la faisable possibilité de celle-ci quant à prendre en charge 50% des dépenses liées à la rédaction de 4 compte-rendu de séance plénière, ce que la direction a accepté. Il est à se poser la question de savoir si cela aurait été possible si la CGT-Afpa, Force ouvrière ou la CFDT en avait fait la demande... En réalité, cela n'aurait jamais été possible, car, comme mentionné précédemment, nous aurions tous pris en charge les éventuelles difficultés liées à notre mandat de gestion du bureau du CSE-E.

## **8. Point CSSCT-E**

- **Suivi des comptes rendus RP**

Dans le cadre du contrat de travail avec mobilité géographique, il n'est pas obligatoire de faire une information de changement de condition de travail au CSE.

Cependant, l'EVRP des locaux où travaille le salarié doit paraître dans le DU (Document Unique), sur la ligne : unité de travail délocalisé.

## Pour la CGT :

La délégation CGT-Afpa tient à signaler son désaccord avec la direction sur ce sujet, le CSE-E doit être informé de toute modification de condition de travail des salariés.

- **Point sur les inspections obligatoires en cours**

La prochaine inspection se fera sur les engins de levage

### 9. Point sur les ASC

- Le certificat de session du mobil home d'Audenge part demain. Il peut sortir du camping à partir du 29 septembre 2024.
- Le site Cezam est actif
- La prochaine commission ASC aura lieu le 17 octobre.

### 10. Questions diverses

#### 1. Lorsqu'un salarié de l'AFPA, tout emploi confondu, est convié à un jury d'examen, ceci dans le respect du code du travail :

- Quelles démarches doit-il effectuer ?
- Auprès de qui ?
- Combien de jour par an peut-il être libéré ?

[Point reporté le mois prochain](#)

#### 2. Comment est valorisé le temps de travail supplémentaire lors des préparations de sessions de certification et durant la certification ?

[Point reporté le mois prochain](#)

#### 3. Où en sommes-nous en Pays de Loire concernant l'atteinte des objectifs 2024 en termes de parcours du dispositif 16/18 et quelles sont les perspectives de remplissage jusqu'à la fin de l'année ?

Pays de la Loire	Objectifs (avril 24)	Adhésions 2024	% de réalisation à sept 24	% de réalisation prévisionnelle
Nantes Saint Herblain	62	67	108,1%	133,9%
Mans	91	45	49,5%	76,9%
Angers	62	19	30,6%	48,4%
La Roche sur Yon	30	10	33,3%	33,3%
Saint Nazaire	30	24	80,0%	123,3%
	<b>275</b>	<b>165</b>	<b>60%</b>	<b>84%</b>

#### 4. Qu'en est-il du remplacement du poste de formateurs "Technicien du bâtiment" sur le centre du Mans, à la suite du départ des deux formateurs précédemment en place ?

1 candidat est actuellement reçu par les équipes de direction.

**Prochain CSE Pays de La Loire :**

**Mardi 15 octobre 2024**

**A St Herblain**